

Annexe n° 1 au compte-rendu du C.A. du 7 décembre 2017

Délégations proposées par le Président pour rendre chaque membre du C.A. responsable actif

Bureau :

Yvonne Gourvenec, présidente d'honneur, chargée des ateliers danses bretonnes, et ateliers de cuisine de Ghislaine.

Yves Lagathu, président, chargé des ateliers enrichissement mental, du breton, du site web, de la réservation des salles et des clés, de la représentation de la Croisée auprès des instances

Germaine Gouriou, vice-présidente, chargée de l'atelier de cuisine du lundi-mardi

Anne Marie Lagathu, vice-présidente, chargée de la coordination des loisirs créatifs : art floral, bricolage, généalogie, peinture et porcelaine

Jean-Louis Dempierre, secrétaire, chargé de la gestion informatisée de l'association (classement des documents sur disque dur externe, et gestion de l'adresse électronique) et de l'atelier d'initiation aux outils informatiques

Marie-Odile Tanguy, secrétaire-adjointe, chargée du Tai Chi, et de la rentrée informatisée des adhésions

Marie Françoise Mérien, trésorière, chargée de la trésorerie et sa gestion informatisée

Jean-Claude Queval, trésorier-adjoint, chargé de la trésorerie et sa gestion informatisée, et de l'atelier d'initiation aux outils informatiques

Conseil d'Administration : (outre les membres du bureau)

Nicole Chedhomme, chargée de la rentrée informatisée des adhésions, de la gestion de la cuisine de Ghislaine, des danses bretonnes, et des petits achats

Jeannine Kervévan, chargée de l'atelier de cuisine de Ghislaine

Jeanne Lamour, chargée de l'atelier broderie, et des petits achats

Jacques Ménez, chargé de contacter les personnes pour la mise en place des tables et chaises pour les repas et les conférences

Denise Morvan, chargée de la coordination des loisirs ludiques : rummikub, scrabble

Bernard Omnès, chargé de contacter les personnes pour la mise en place des tables et chaises pour les repas et les conférences

Jean-Claude Virion, chargé de l'atelier bridge.

Hors C.A. : **Jacques Gouriou**, chargé de l'installation de la sono et de la vidéo-projection.